

LA MARINE
4 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
17730 PORT DES BARQUES

MAR 01 SEP 2015 14:04
TABLE 8

1 PASTIS 51	2.30
1 SUZE	3.00
1 PERRIER	3.00
2 CAFE	2.60
1 BTE TOURAIN	19.50
1 ASSIETTE CRUDITE	4.50
1 TARTARE CABILLAUD	14.90
1 MOUSSE CHOCOLAT	4.00
1 MENU ESTIVAL	16.90

TOTAL EUR 70.70

TVA 20% 4.13
TVA 10% 4.17

1 CARTE BLEUE 70.70

MERCI DE VOTRE VISITE
A BIENTOT

NOTE 005626
TICKET 005860
CASH SYSTEMES INDUSTRIE 8.7.0.0 1aw

CARTE BANCAIRE EMV
A0000000422010
CB
LE 01/09/15 A 15:21:25
LA MARINE
17PORT DES BARQ
4320474 05009463023230
30004
XXXXXXXXXX3282
64C4A32254FF2235
001 000008 86 C @
MONTANT : **70,70 EUR**

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

OPE BROUAGE DENONT.
AVANCE Regis Phil.P.

CARTE BANCAIRE EMV
A0000000422010
CB
LE 02/09/15 A 14:16:31
CHEZ MAMY
LA MADELEINE
59110
0824729 31502091700011
15629
XXXXXXXXXX3282
1C1996F4EC2FB1EC
001 000014 06 C @
MONTANT : **27,80 EUR**

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

N° 1896431

CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT
CAFE BRASSERIE FERRET
73 RUE GAL DE GAULLE
59110
03 20 51 54 94
mobile 0 660 06 54 94

LE: 2 Sept 2015

NOMBRE DE REPAS : 2
TOTAL T.T.C. : 27,80 €
DONT T.V.A. À % : €
DONT T.V.A. À % : €

MERCI DE VOTRE VISITE ET À BIENTÔT.

OPE BROUAGE DENONT.
AVANCE Regis Phil.P.

FACTURE N° S11508-3007569

du 07/09/2015

Mois : Août 2015

Numéro d'abonné : 081329739

Bip&Go Service Client

Echangeur de Senlis - CS 10193

60306 SENLIS CEDEX

Tél : +33 (0)9 708 08 7 6 5 (appel non surtaxé)

Fax : +33 (0)3 44 63 73 49

www.bipandgo.com

7 LIEUX
RDC
"LA BASE"
12 RUE D'ARTOIS
59000 LILLE

Folio 1/2

LIBELLE	QTE	BASE/TAUX	MONTANT TTC	CODE TVA
Bip&Go au forfait	1		35,30	1
Trajets Réseau national	1		15,00	1
Abonnement annuel avec facture électronique - 00001	1			1

Dont TVA (sur les encaissements)

Repartition	Taux TVA	Montant HT	Montant TVA
Code 1 :	20,00%	41,92	8,38

NET A PAYER		50,30 €
-------------	--	---------

Detail par Société (mandat inter-sociétés)			
TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC	COFIRROUTE
29,42	5,88	35,30	

Date de règlement : par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE au 18/09/2015 sur le compte FR7615629027190005407730166 / CMCIFR2AXXX
Mandat SEPA : SLMF003204894 - N° ICS Bip&Go : FR98ZZZ607600
N° TVA INTRA : FI 13799067053
Conformément aux articles L.441-3 et L.441-6 du Code de commerce, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur à notre égard d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 Euros. Si les frais de recouvrement sort supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, nous nous réservons le droit de demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

7 lieux Déjà + Abonnement annuel
Bip&Go (Boulogne)

SAS au capital de 1.000 euros - Siège social 30 Boulevard Gallieni - 92130 Issy-Les-Moulineaux
RCS Nanterre B 750 535 288 - TVA FR FR69 750 535 288 - APE 5221Z
Compte Bip&Go IBAN : FR76 3000 4002 7400 0113 1419 658 - BIC : BNPAFRPPXXX

09

OPE BRANAGE DEMONT

Avance Regis. Phil. P.

SARL LA SABRANE
RELAIS PERIPHERIQUE
TOTAL MARKETING FRANCE
SAS au capital de 390 553 839 Euro
562 avenue du parc de l'île

GO 68,66 pompe 07 EUR 73,40 M
1,069 EUR /

Total EUR 73,40
CB EUR 73,40
20,00 % TVA M EUR 12,23

Date 02/09/15 14:41 18202 11 0002 201
FOS CN° Quart

Vente de carburant faite en mandat
d'ordre et pour le compte de :

TOTAL MARKETING FRANCE
SAS au capital de 390 553 839 Euro
562 avenue du parc de l'île

92000 Nanterre - France
531 680 445 RCS Nanterre
No TVA INTRACOM : FR 22 531 680 445

TOTAL vous remercie de votre visite
Bonne route et à bientôt

A conserver

0320519252

TOTAL vous remercie

A bientôt

ROC FRANCE SAS
Station ESSO Blois Ménars
Aire de Blois Ménars - Autoroute A10
41000 VILLERBON
TEL: 02-54-46-82-37
RCS : 491 077 020
N°TVA : XX 491 077 020

TICKET CLIENT

ARTICLE TVA MONTANT
*Diesel 3 € 83.76
(POMP 8; 70.15 € * € 1.194/ℓ) *

TOT TTC + -----
€ 83.76

Carte Bancaire € 83.76

CARTE BANCAIRE

A0000000422010
CB

le 02/09/15
à 01:13:48

ESS0031751BLOISMENAR
VILLERBON
41000

4230161

*****160222328*

A17D78D9EB87F356

004 001 000029 C

@ MONTANT: 83,76 EUR

Pour information :

549,43 FRF

DEBIT

TICKET CLIENT

A CONSERVER

TVA type % Net Montant
3 20.00 € 69.80 € 13.96

09

09

sanef

SERVICE CLIENTS
 BP 50073
 60304 SENLIS CEDEX
 Tél: 09 708 08 709
 www.sanef.com
 SIRET 632 050 019 00066

RECU A CONSERVER

No: 015P065245050000014
 Sortie: DOURGES
 Entrée: PARIS (ROISSY)
 Classe tarif: 3
 Km parcourus: 168,1

TARIF H.T.: 29,08 €
 T.V.A. 20,0%: 5,82 €
 TARIF T.T.C.: 34,90 €
 Paiement: CARTE BANCAIRE
 xxxxxxxxxxxxx3282 @S

Date : 02/09/2015 05:52
 Remplir infos au verso

opE Brouage Denont -

Avance Regis. Phil. J.

OPEL : BRANCHE DEMONTAGE
Virement - le 3/09 -

COFIROUTE



12 rue Louis Blériot
CS30035 92506
Rueil-Malmaison Cedex
Tel: 01.55.94.70.00

**Autorisation de Paiement
Différé**

N°201509026018402522464

Emise le: 02/09/2015 à: 02h52
Gare: LA FOLIE-B/PARIS
Trajet: TOURS-C/MONNAIE

Classe péage: 3
Prix à payer (TTC): 52,60 €

Coupon à joindre à votre chèque ou mandat à l'ordre de COFIROUTE sous 10 jours ouvrables:

COFIROUTE
Centre de Ponthevrard
Route de Denisy
78730 PONTHEVRARD

Pour règlement par virement bancaire
IBAN COFIROUTE : FR76 3000 4008 9200 0103
4302 621
BIC : BNPAFRPPPKL

Immatriculation du véhicule : DR019TV

Attention! à défaut d'un paiement dans les délais

- majoration de 10 € de frais de recouvrement à titre de dommages et intérêts amiables.
- application de l'article R.412.17 du code de la route (contravention de 2ème classe).

COFIROUTE



12 rue Louis Blériot
CS30035 92506
Rueil-Malmaison Cedex
Tel: 01.55.94.70.00

**Autorisation de Paiement
Différé**

N°201509025226200159190

Emise le: 02/09/2015 à: 00h15
Gare: SORIGNY

Trajet: SAINT JEAN

Classe péage: 3
Prix à payer (TTC): 48,50 €

Coupon à joindre à votre chèque ou mandat à l'ordre de COFIROUTE sous 10 jours ouvrables:

Cofiroute
Centre de Tours
BP 10331
37173 CHAMBRAY / TOURS

Pour règlement par virement bancaire
IBAN COFIROUTE : FR76 3000 4008 9200 0103
4302 621
BIC : BNPAFRPPPKL

Immatriculation du véhicule : DR019TV

Attention! à défaut d'un paiement dans les délais

- majoration de 10 € de frais de recouvrement à titre de dommages et intérêts amiables.
- application de l'article R.412.17 du code de la route (contravention de 2ème classe).

Péage ~~de~~ où Brouage
CH (voir note)

Le centre de recouvrement

Vous avez signalé ne pas disposer d'un moyen de paiement valide permettant d'acquitter le montant du péage à la gare de péage de ST-JEAN D'ANGELY le 30/08/2015.
De ce fait, vous n'avez pu régler le montant correspondant au trajet effectué TOURS-CENTRE-ST-JEAN D'ANGELY, soit 48,50 euros.
A titre exceptionnel, nous vous avons accordé le passage sous réserve que vous acquittiez de la dette consentie, dans un délai maximal de 10 jours.
Le règlement, d'un montant de 48,50 €, pourra être effectué soit par carte bancaire via la plateforme de paiement en ligne <https://reglementpeage.vinci-autoroutes.com> prévue à cet effet, soit par chèque compensable en France ou mandat postal en utilisant le talon de paiement ci-dessous.
L'absence de régularisation du montant dans le délai imparti constitue une infraction en application de l'article R. 421-9 du Code de la route. A ce titre, des poursuites pénales peuvent être engagées à votre encontre conformément à l'article 529-6 du Code de procédure pénale. De ce fait, vous resterez débiteur à l'égard d'ASF de la somme de 48,50 euros correspondant au prix du péage non acquitté majoré d'une indemnité forfaitaire de 20 euros.

Madame, Monsieur,

Réf. : 279370 / 04-00148294
Objet : Constatation de non-paiement du péage
Immatriculation : DR-019-TV

Anglet, le 07/09/2015

ARNAUD ALEXANDRE
12 RUE D ARTOIS
59000 LILLE



L2637 F-DOA-001 E422 P409 [F/1/1]

09

Chèque N° 8637871
En règlement de
Ordre
Vinci Brouage
Date 15 Sept 2015
Montant € 48,50